


Renaud Honoré

 @r_honore

Le retour à la normale budgétaire n'est pas pour demain. La nouvelle trajectoire budgétaire dessinée ce jeudi devant l'Assemblée nationale par les deux locataires de Bercy, Bruno Le Maire et Olivier Dussopt, fait encore la part belle aux chiffres détonants. Que ce soit pour le déficit cette année, ou les dépenses l'an prochain, l'échelle de valeur est toujours déformée : ainsi la forte reprise constatée depuis deux mois devrait certes réduire le déficit en 2021 mais à un niveau qui s'annonce encore proche du record de 2020, tandis que les dépenses publiques vont enregistrer un bond majeur en 2022, année électorale.

Ces annonces font suite à l'allocution d'Emmanuel Macron lundi soir, qui avait évoqué le relèvement de 5 % à 6 % de la prévision de croissance pour 2021. « *L'économie se redresse rapidement, elle se redresse puissamment* », a affirmé jeudi Bruno Le Maire. Le ministre de l'Économie et des Finances a toutefois concédé que ce rebond dépendrait « *directement de notre mobilisation face au virus et pour la vaccination* ». « *La vaccination, c'est la sécurité, c'est la croissance, c'est l'emploi* », a-t-il assuré.

avec une progression des dépenses pilotables des ministères annoncée à 10,8 milliards d'euros en 2022 par rapport à 2021. Une hausse « *considérable* », a critiqué Eric Woerth (LR), le président de la Commission des finances à l'Assemblée.

« *Les montants évoqués sont très importants, sans précédent connu depuis une quinzaine d'années au moins si on met de côté l'année 2020 qui était à part. Si l'on compare avec 2009, année d'après crise également, on était alors plutôt à 7 ou 8 milliards de hausse* », estime François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes et fondateur du site spécialisé « Fipeco ». Ce dernier estime être « *conforté* » dans le « *peu de crédibilité* » qu'il accordait au programme de stabilité dévoilé en avril dernier. Bercy prévoyait alors une stabilisation de la dette en 2027, mais au prix d'un effort inédit sur les dépenses après 2022, ce qui contrasterait fortement avec les choix faits cette année.

D'ici le mois de septembre, l'exécutif devrait préciser ses ambitions pour le futur « revenu d'engagement » des jeunes.